

n° 1148

Hebdomadaire - 20 novembre 1986 - 2 F

D 1148 NICARAGUA: LE CONTENTIEUX POLITIQUE

Le 2 août 1986, le président Ortega se réunissait à Chicago avec le Rév. Jesse Jackson et plus de mille deux cents dirigeants du mouvement civique "Opération Pusch". C'est à cette occasion qu'a été rendue publique une initiative de paix en huit points, dite "Proposition de Chicago". Elle porte en fait sur les points essentiels du contentieux politique national et international, à savoir: 1) le conflit avec la hiérarchie catholique du Nicaragua, suite à l'exil forcé de Mgr Vega (cf. DIAL D 1130); 2) la place d'une presse d'opposition à travers l'affaire de La Prensa, journal fermé par le gouvernement le 27 juin 1986; 3) la recherche de paix régionale dans le cadre du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui (cf. DIAL D 1116); 4) l'agression des Etats-Unis à travers le minage des ports du Nicaragua par la CIA et l'embargo commercial (cf. DIAL D 1132); 5) la renégociation des relations internationales entre le Nicaragua et les Etats-Unis, dans le cadre des négociations dites de Manzanillo. La "Proposition de Chicago" du gouvernement nicaraguayen est une diplomatie d'ouverture tous azimuts.

Note DIAL

LA PROPOSITION DE CHICAGO

1. Le gouvernement nicaraguayen est disposé à ouvrir immédiatement avec le Vatican un dialogue constructif, franc et systématique pour aborder les relations entre l'Eglise et l'Etat.
2. Le gouvernement nicaraguayen, dans le but de reprendre le dialogue avec la Conférence épiscopale nicaraguayenne, invite cette dernière à une réunion durant le mois d'août courant pour coopérer à la recherche d'une solution et pour proposer un arbitrage oecuménique si nécessaire.
3. Le Nicaragua lance un appel urgent aux pays centro-américains pour que nous reprenions immédiatement les négociations dans le cadre de Contadora (1) de sorte que le 15 septembre prochain, anniversaire de l'Indépendance en Amérique centrale, soit signé l'Acte de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale.
4. Le gouvernement nicaraguayen invite les dirigeants du journal La Prensa à inscrire leur comportement dans la légalité institutionnelle, à rompre leurs liens avec ceux qui dirigent et financent la guerre d'agression contre la nation nicaraguayenne; dans ces conditions, la mesure temporaire qui leur a été appliquée serait alors reconsidérée.
5. Le gouvernement nicaraguayen invite le gouvernement nord-américain à respecter, conformément aux engagements internationaux, la sentence du 27 juin de la Cour internationale de justice.

[1] Le Groupe de Contadora est constitué de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela [NdT].

6. Le gouvernement nicaraguayen lance un appel urgent au gouvernement nord-américain pour l'ouverture de négociations ordonnées à la rapide signature d'un nouveau traité de paix et d'amitié avec le Nicaragua, les parties s'engageant à respecter les intérêts légitimes de la sécurité de chacune de nos deux nations, à prendre solennellement des engagements de respect du droit international, en particulier les principes de non intervention, de non usage de la force et de règlement pacifique des différends.

7. Le gouvernement nicaraguayen exhorte les pays centro-américains à ce que, sous les auspices de Contadora et du Groupe de Lima (2), nous fassions de l'Amérique centrale une zone démilitarisée et une zone de paix reconnue et protégée internationalement.

Le gouvernement nicaraguayen propose aux gouvernements costaricain et hondurien la création de patrouilles frontalières conjointes, avec la participation des pays de Contadora et du Groupe de Lima, et sous les auspices des Nations-Unies.

8. Le gouvernement nicaraguayen invite le président des Etats-Unis d'Amérique du Nord, Ronald Reagan, à venir en visite au Nicaragua.

le 2 août 1986

[2] Le Groupe d'appui est constitué de l'Argentine, du Brésil, du Pérou et de l'Uruguay [NdT].

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)